

Direction de l'Aménagement, de l'Architecture et des
Bâtiments
Service planification urbaine
Dossier suivi par Margaux REMY
03 24 32 40 15
margaux.remy@mairie-charlevillemezieres.fr

M. Le Préfet des Ardennes
Préfecture des Ardennes
1 Place de la Préfecture
08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Objet : Procédure de modification n°1 du PSMV- Modification de la Commission Locale
Nos références : AB/MR/-20230608

Monsieur le Préfet,

Suite à des échanges avec vos services et Mme Carpentier, veuillez trouver ci-joint pour avis une proposition pour le renouvellement de la commission locale relative au site patrimonial de Charleville afin que sa composition soit conforme avec l'article D 631-5 du Code du Patrimoine (membres de droit, un tiers désigné par le Conseil Municipal, un tiers de représentant d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine, un tiers de personnes qualifiées).

Cette commission sera consultée dans le cadre de la procédure de modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) pour permettre l'accueil de l'usine HERMES sur la friche DEVILLE.

La Ville doit délibérer pour désigner ses élus siégeant au sein de la commission étant donné que la procédure d'élaboration du PSMV n'est pas en cours.

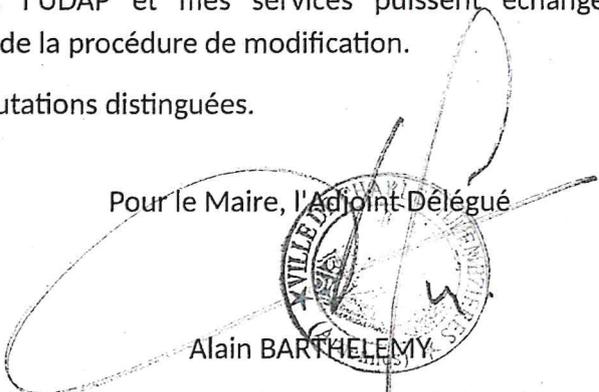
Je vous remercie de bien vouloir me donner votre avis sur la composition dans les meilleurs délais afin que le Conseil municipal puisse délibérer le 12 Juillet 2023.

Je vous sollicite également pour engager la procédure de modification dans les plus brefs délais.

Enfin, je souhaiterais que vos services, l'UDAP et mes services puissent échanger prochainement sur le déroulement et la planning de la procédure de modification.

Veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, mes salutations distinguées.

Pour le Maire, l'Adjoint Délégué


Alain BARTHELEMY

PROPOSITION DE LISTE POUR LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE

Représentants de la commune

M. BARTHELEMY

M. DALLA ROSA

Mme ROBCIS

Membre suppléants

Mme GUILLEMAIN

Mme MILLET

Mme SENE

Membres de droit

M. Le Maire Président de la Commission ou son représentant

M. le Préfet ou son représentant

La DRAC ou son représentant

L' ABF ou son représentant

Personnes qualifiées

M. COLINET, Historien

M. BERNARD, Chercheur au Service régional Inventaire et Patrimoines

M. DAVY, Directeur des archives départementales

Représentants d'associations

M. JACQUET, Représentant départemental de la fondation du Patrimoine

M. WARIN, Association Vieille Maison Française

Mme BINETEAU, Association de médiation de l'Architecture en territoire ardennais (AMATA)